

ABONNEMENT. Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10. On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS. Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 Mars 1876.

Nous sommes autorisés à déclarer que les amis personnels de l'honorable M. Delavau qui s'étaient formés en comité conservateur, pour soutenir sa candidature, sont restés, depuis son désistement, tout-à-fait étrangers à la lutte entre MM. Bury et Berger. Il est donc absolument faux, comme on se plaît à le répéter dans les campagnes et comme le laisserait supposer la circulaire elle-même de M. Bury, que les amis de M. Delavau appuient une candidature représentant des opinions diamétralement opposées aux leurs.

On voit, d'après cela, que les bruits qu'on a fait courir sont dénués de tout fondement, et que M. Eugène Berger, restant désormais le seul candidat de l'ordre, peut compter sur les suffrages de tous les vrais conservateurs.

Les ballottages du 5 mars.

Malgré les résultats navrants du dernier scrutin, nous avons un devoir à remplir envers les électeurs ruraux à l'occasion du scrutin du 5 mars : c'est de les inviter à prendre une part active et énergique à cette lutte suprême. Lors même qu'ils n'auraient que le choix entre le médiocre et le mauvais, ils devront voter pour le médiocre ; et au besoin voter pour le mauvais contre le pire. C'est par ces durs écoles, nous le répétons, qu'on fait l'apprentissage de la vie politique. Plus le devoir est amer, plus il y a

de profit pour l'avenir à le remplir jusqu'au bout. D'ailleurs, il peut y avoir du profit pour le présent. Dans beaucoup de questions majeures, la majorité tiendra à peu de voix, et ce peu de voix peut être le fruit des ballottages du 5 mars qui sont au nombre de plus de 400, c'est-à-dire du quart de la Chambre des députés. Donc, que personne ne recule devant sa tâche. Quand les honnêtes gens font leur devoir, Dieu se charge des suites. Quand ils le désertent, eux seuls en sont responsables. Malheur à ceux qui assument une telle responsabilité ! (Gazette des campagnes.)

Nous trouvons le même encouragement dans une autre feuille qui s'exprime ainsi :

« En présence de la situation que les élections du 20 ont faite à notre pays, est-il besoin de faire appel à tous les hommes dévoués aux intérêts de la France pour les engager à lutter autant que possible, par leur vote du 5 mars, contre les envahissements de la révolution ? »

« Les événements sont graves, le danger est grand ; mais que chacun consulte sa conscience et agisse ; il faut résister jusqu'au bout. »

La Guerre de 1870.

C'est M. Gambetta qui se montra, en 1870 — ainsi du reste qu'une foule de républicains — partisan résolu d'une guerre avec la Prusse.

C'est M. Gambetta qui, rencontrant M. Robert Mitchell, auteur d'articles pacifiques dans le *Constitutionnel*, lui reprocha ses articles en termes fort émus :

« Vous êtes satisfait, lui dit-il, c'est LA UNE EXPRESSION SCÉLERATE. S'OPPOSER À LA GUERRE, C'EST MANQUER DE PATRIOTISME ! »

Le fait n'a jamais été démenti par M. Gambetta. Il ne le sera pas.

LA DERNIÈRE BATAILLE.

La lutte électorale touche à sa fin. Demain dimanche le tumulte va recommencer autour des urnes, et la journée finie, il ne restera plus rien de tant de harangues, de proclamations, de calomnies et d'insultes dont l'air est rempli et qui fatiguent les oreilles depuis plus d'un mois. De tant de bruits dissonnants, de tant de clameurs contradictoires il ne restera que le nom des élus. La France portera son regard sur eux, avec une curiosité anxieuse elle attendra le jour où ils se mettront à l'œuvre. Pauvre France ! que de promesses séduisantes on lui a faites dans les jours qui viennent de s'écouler ! que d'espérances on a fait miroiter devant ses yeux ! Que de déceptions, que de douloureux désenchantements lui sont peut-être réservés !

Ce sera sa faute ; ce sera la faute de son caractère léger, enthousiaste, faible et irrésistible. Elle se sera donné une Chambre républicaine sans trop l'avoir prévu, sans savoir ce qu'elle faisait. La République est à la mode ; c'est la fièvre du jour. On a fait croire à la multitude que son bonheur futur dépendait de cette forme de gouvernement : beaucoup d'indécis ou d'insoucians ont voté pour la République parce que, leur a-t-on dit, lui substituer la monarchie ce serait soulever de nouveaux troubles ; fatigués de changements, las d'incertitude, ils ont cru travailler pour la paix en agissant comme ils ont agi.

Les harangueurs avec leurs phrases retentissantes ont fait le reste, et la multitude a consacré ce régime dont elle ignore les conséquences et les dangers. Voilà comment les élections du 20 février ont été républicaines ; voilà comment la France est démocratique. Elle a agi par entraînement, par ignorance et par crainte ; elle ne l'a pas fait par raison. Cherchez parmi ces millions d'électeurs combien sont capables de raisonner l'acte qu'ils ont accompli il y a quinze jours ; combien ont étudié les avantages comparés de la République et de la monarchie ; combien ont agi sans préjugés et sans passion, et dites ensuite ce que vaut

cette institution tant vantée du suffrage universel.

Les élections du 5 mars auront-elles le même caractère que celles du 20 février ? Nous ne le croyons pas. Tout mouvement puissant a son contre-coup en sens inverse. La France a entr'ouvert les yeux ; elle a été étonnée de son œuvre ; Paris lui-même a montré quelque stupeur. La France s'est demandé comment elle avait pu prodiguer ses suffrages à ces comédiens sans loyauté et sans talent qui seraient ridicules jusque sur un théâtre, comment sa capricieuse faveur avait pu ramener sur la scène politique, escortés de leurs nombreux amis, ces dictateurs et ces émeutiers tombés sous la colère et le mépris publics, au lendemain du 8 février 1871.

Malheureux pays ! cinq années et la triste éloquence de quelques menteurs audacieux ont suffi pour lui faire oublier les taches faites à son honneur et ses blessures encore saignantes.

Quoi qu'il arrive, la nouvelle Assemblée sera républicaine. Les projets qu'elle médite sont effrayants ; tout nous fait craindre que son activité fiévreuse et ses instincts novateurs ne soient la source de grandes fautes. Notre patrie déjà si éprouvée marche sur le bord d'un nouvel abîme.

Malgré cela, nous ne désespérons pas ; outre la fécondité de son sol, « la France a un fonds merveilleux de ressources morales et politiques. Même dans le mal, elle vaut mieux qu'elle ne paraît ; sa volonté est plus saine que ses choix ne sont justes, et son bon sens est aussi alerte dans ses retours que son imagination est légère dans ses écarts. Ces ressources, elle va les retrouver à la vue du danger. » A. LEROUX.

Chronique générale.

Nous devons constater aujourd'hui une nouvelle baisse assez sensible à la Bourse d'hier et d'avant-hier. La chose n'a rien qui nous doive surprendre ; elle était même

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE FAMILLE PAUVRE.

(Suite.)

DIEU MESURE LE VENT A LA BREBIS NOUVELLEMENT TONDUE.

Le lendemain matin, vers les dix heures, Hélène, qui depuis l'aube du jour était aux aguets, aperçut de loin un homme qui gravissait à cheval l'étroit chemin de la ferme.

C'était sans doute l'huissier. Renardeau accomplissait ses menaces. Mais elle avait assez réfléchi à cette visite judiciaire pour pouvoir en prendre son parti.

Tout ce qu'elle voulait, c'était que son père ignorât ce fâcheux événement, et pour prévenir l'entrée de l'huissier dans la maison, elle alla au-devant de lui, et le rencontra au moment où il ar- rêtait son cheval à la porte de l'écurie.

— Mademoiselle, dit l'huissier en mettant pied à terre, n'est-ce pas ici que demeure M. Jacques-François-Louis Valbois, ancien notaire ?

— Oui, monsieur.

— J'ai une pièce à lui remettre.

— Monsieur, mon père est souffrant, et hors d'état de recevoir personne. Si vous êtes chargé d'une commission pour lui...

— Oui, sans doute, d'une commission que je dois remplir auprès de lui-même, parlant à sa personne.

— En ce moment, monsieur, c'est impossible...

— Mais, mademoiselle, il le faut, répliqua l'huissier avec impatience, en s'avançant vers la porte.

— Arrêtez, au nom du ciel ! s'écria Hélène avec un mouvement de terreur.

— Arrêtez ! répéta au même instant une voix éclatante, et Georges apparut.

— Dieu du ciel ! mon frère, dit Hélène en se précipitant comme une colombe éperdue dans les bras du jeune homme.

Georges s'élança vers l'huissier, et lui présentant un sac d'argent :

— Je sais ce que vous voulez, dit-il ; voici ce qui est dû à M. Renardeau, donnez-moi votre quittance, et partez.

— Oh ! mon bon et cher frère, s'écria Hélène quand l'huissier se fut éloigné, quelle bonté du ciel, quel miracle de la providence t'a rendu à moi

dans un tel moment !

— Oui, un vrai miracle, ma douce Hélène ; je te dirai ce qui m'est arrivé. Mais d'abord, que fait notre père ?

— Je l'ai quitté dormant d'un bon sommeil. Il n'a pas su qu'un huissier devait arriver ici ce matin, et, grâce à toi, il ne le saura pas. Ton absence l'a inquiété plus d'une fois, mais j'ai tant trouvé de raisons pour le justifier que je suis parvenue à le tranquilliser. A présent, te voilà, tout est oublié, tout est bien. Mon Dieu, je vous remercie. Tiens, assieds-toi sur ce banc, et dis-moi comment tu as quitté le bureau de la Presse, comment tu es ici avec un secours inattendu, au moment où cet affreux émissaire de M. Renardeau voulait pénétrer jusqu'à notre père.

— C'est ce généreux percepteur, répondit Georges, ce bon et digne M. Durand. Ah ! que le ciel le bénisse. J'étais gardé par deux douaniers, condamné à l'amende que je ne pouvais payer. On n'attendait que la fin de quelques formalités pour me conduire en prison. J'avais envoyé un commissionnaire à M. Billaudaud, et je ne recevais point de réponse. Je pensais à toi, à notre père, à votre affreuse situation, et je souffrais un martyre que je n'avais jamais imaginé. M. Durand passe par hasard à la Presse. Il entend parler de mon arrestation, il vient me voir, me prend à l'écart, m'interroge. Je lui raconte tout ce qui s'était passé,

les menaces de Renardeau, l'extrémité à laquelle j'étais réduit, la funeste résolution que j'avais prise, enfin tout.

— Vous avez eu tort, me dit-il avec une touchante douceur, grand tort de chercher un remède à votre fâcheuse position par une violation flagrante des lois ; si vous vous étiez adressé à moi !... Mais vous ne me connaissiez pas assez, et tout le monde vous abandonnait, pauvre jeune homme ! Vous avez reçu là une cruelle leçon, et vous ne serez pas tenté de recommencer cette fatale expérience.

— Oh ! monsieur, m'écriai-je, j'accepterais toutes les misères de ce monde plutôt que de m'exposer à une situation si humiliante.

— J'en suis sûr, et grâce au ciel je suis arrivé à temps.

Il s'approcha du receveur, et se mit à causer avec lui. J'entendis qu'il parlait d'amende, de transaction ; tous deux discutaient à la fois, et assez vivement. Enfin, le receveur reprit son procès-verbal, y ajouta un paragraphe. M. Durand déposa je ne sais combien d'écus sur la table, puis, me prenant par le bras : Vous êtes libre, me dit-il, venez.

Il me conduisit dans une auberge du village, me fit servir à déjeuner, écrivit quelques chiffres sur un carré de papier ; puis, tirant de son portemanteau un sac d'argent :

